



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Entreprises: Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 39619

### Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur la situation particulièrement préoccupante des ateliers et chantiers Marseille Provence, secteur industrie. Le travail dans cette entreprise est arrêté depuis le 31 mars et aujourd'hui la direction refuse toujours d'entamer des négociations sérieuses. Les revendications des travailleurs, qui portent notamment sur l'augmentation des salaires, leur revalorisation, l'arrêt des brimades, sont tout à fait légitimes. Ce refus de dialogue de la direction porte un grave préjudice aux salariés, à l'entreprise elle-même dont le carnet de commandes est complet jusqu'en 1990, et aux nombreuses entreprises sous-traitantes qu'une interruption prolongée des activités des ACMP met en danger. C'est pourquoi il lui demande de prendre des mesures afin que des négociations s'ouvrent le plus rapidement possible.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hermier Guy](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39619

**Rubrique :** Chantiers navals

**Ministère interrogé :** industrie, PTT et tourisme

**Ministère attributaire :** industrie, PTT et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 1988, page 1817